



Conseil Ecole 07/02/2022

1. Personnes présentes

CORPS ENSEIGNANT : M. SARRELABOUT, M. VAN DE VELDE, Mme THIEBAULT, Mme DROUET, Mme LE TIEC, Mme BALLEREAU, Mme HERVOIR, Mme BONNET, Mme RENEVIER, M. PERNOT, Mme GUIMAS, Mme SAADI, Mme SAVARY SILVERIO, M.GANDILHON

ATSEM : Corinne (Aline), Sandrine (Laure), Cécile (Antoine et Amandine), Sophie (Melissa et Eloise), Marie-Lou (Caroline et Laury)

Excusé(e)s : Mme BASTE, Mme MEHA, Mme SURET, Mme GORIN

PARDEVIE et Indépendants : Mme BITUMAZALA, Mme HANTZ, Mme CHENE LEROY, Mme GUENARDEAU, Mme LEFEVRE, Mme CAMILE, M. ROUX, Mme COLIN

DELEGUE DEPARTEMENTAL DE L'EDUCATION NATIONALE (DDEN) : ABSENT

RESEAU D'AIDES SPECIALISEES AUX ELEVES EN DIFFICULTE (RASED) : ABSENT

ELUS DE LA MAIRIE :

- Mathieu BETRANCOURT, Délégué à l'enfance et au Handicap – m.betrancourt@mairie-bretigny91.fr
- M. Jean-Luc COINCE (élu dédié à l'école Aimé Césaire) – j.coince@mairiebretigny91.fr

2. Effectif pour l'année 2021/2022

379 élèves → 234 élèves en élémentaire et 145 élèves en maternelle.

Stable par rapport à novembre 2021.


Chiffres bas par rapport au nombre de classes

Carte scolaire : seuil de blocage à 379 élèves → A ce jour, il n'y a pas de mesure de carte scolaire prévue sur l'école.

A noter :

Nombre élèves à atteindre pour une ouverture de classe : 413 élèves

Nombre élèves qui engendre une fermeture de classe : 371 élèves



L'école devrait être en hausse d'effectif compte tenu du nombre de naissances sur l'année 2019 (futurs PS).

Une soixantaine d'arrivées prévues à la rentrée en petite section mais uniquement une vingtaine d'inscrits pour le moment à la mairie (inscriptions possibles jusqu'aux vacances scolaires de février).

3. Coopérative scolaire

Montant de la coopérative scolaire : 6 774,27 euros

Fonctionnement de la coopérative : pour rappel il n'est pas possible d'acheter n'importe quel matériel ou de rembourser des frais engagés par les maitresses avec l'argent de la coopérative.

Par exemple : il n'est pas possible d'acheter une série de livres complète, il est juste autorisé de racheter quelques livres pour compléter une série.

La coopérative peut financer une partie des projets scolaires, mais ne permet pas d'acheter du matériel car certains achats doivent être faits sur les fonds de la mairie et pas de l'école (quand bien même il s'agit de matériel utilisé quasi quotidiennement comme les plastifieuses achetées pour la maternelle)

Tout ce qui a été fait depuis le début de l'année :

- 1274 euros pour achat matériel
- Chaque classe a une avance pour le fonctionnement de la classe d'un montant de 150 euros → 1800 euros dépensés et certains pas encore encaissés ; chaque achat doit générer via une fiche et une facture.
Exemple : timbres quand projet envoi cartes postales
- Affiliation USEP : 2607 euros pour les 15 classes
- Photographe : 6562 euros – 4834 photographe = ce qui reste à l'école
- Cotisation OCCE + assurance : 747,15 euros

Dons de parents cette année : 4039 euros

4. Projets école

Semaine olympique (Programme organisé par les 3 classes de cycle 3 pour toutes les autres classes de l'école) prévue fin janvier 2022, reportée à cause de la crise sanitaire car cela aurait signifié un brassage d'élèves car toutes les classes de l'école auraient participé ainsi que la problématique de la pratique sportive en intérieur limitée.

Ce projet est labellisé « Paris 2024 » il est en attente de la levée des protocoles sanitaires pour refixer une date.

Classe découverte reportée

Décision difficile à accepter pour tout le monde car cela avait demandé beaucoup de travail aux enseignants.

L'inspectrice n'a pas voulu mettre les enseignants qui partaient en difficulté, c'est une décision difficile pour elle aussi mais probablement la plus sage.



Le but est de ne pas rester sur une déception donc l'équipe enseignante souhaite faire partir les enfants.

L'organisme a validé le report.

Le séjour aura lieu la dernière semaine de juin, les maitresses s'investissent beaucoup et cela leur tient à cœur. La présence des enfants est obligatoire car il s'agit d'un projet pédagogique.

Journée du sport / kermesse

Maintenue

L'équipe enseignante organise la journée du sport et les représentants de parent d'élèves prennent en charge l'organisation de la kermesse.

Sécurité incendie / PPMS

La 2^{ème} alerte sécurité incendie n'a pas encore eu lieu ; elle est planifiée avant les vacances scolaires de février ; les enseignants et les enfants ne sont pas informés cette fois ci.

PPMS : pas faisable compte-tenu du protocole sanitaire actuel (pas de brassage d'élèves)

Alerte attentat : un 2^{ème} test sera réalisé.

5. Questions à destination de l'école

Question 1

Nous aimerions d'avantage de communication entre le personnel enseignant et les parents. Nous comprenons que suite à la crise sanitaire, ainsi que le protocole imposé le personnel a moins de temps, mais les parents aimeraient avoir plus d'échange avec le personnel enseignant de l'école via les outils de communication en ligne (Klassly, toutes mon année ou autres ENT). Cela fonctionne très bien en maternelle, mais peu en primaire.


De même en cas d'absence d'un enfant ou de cas contact, serait-il possible de mettre en ligne les devoirs des enfants afin qu'ils puissent rattraper à la maison.

En préambule, un échange a eu lieu au sujet de cette question qui a été mal formulée et ne reflète pas l'avis de la majorité des parents d'élèves.

L'équipe enseignante ne comprend pas cette question. Tout d'abord en maternelle malgré les contraintes sanitaires, l'équipe a fait le choix de maintenir l'accès aux classes afin de continuer à rester en contact avec les familles. Les enseignants d'élémentaire sont également accessibles soit sur rendez-vous, soit le soir au portail (il n'y a pas de blocage fait au portail, si un parent a besoin de parler à un enseignant, il doit juste en informer le directeur).

Depuis le début de la crise sanitaire, les familles ont systématiquement étaient prévenues par l'enseignant et le directeur quand il y a eu des informations à passer (mail, Klassly..)

Klassly : il s'agit d'un outil, il n'y a pas d'obligation de les utiliser --> toutes les familles ne sont pas sur klassly et toutes celles inscrites ne consultent pas.



Sorties d'école (exemple : cinéma...) : Le corps enseignant rappelle qu'il n'y a pas d'obligation de prévenir les parents en amont.

Pas d'obligation pour l'enseignant de fournir le travail en cas d'absence de l'enfant :

- Quand c'est un choix des parents de ne pas mettre l'enfant à l'école
- Quand l'enseignant est en arrêt de travail

Info aux parents : ne pas hésiter à communiquer avec les enseignants ou à demander un RDV.

Question 2

Avez-vous prévu une remise des bulletins semestriels en main propre cette année ? Les parents pourront-ils prendre rendez-vous avec les enseignants ?

Tout est prêt, mais un problème de délai de livraison de toners pour les imprimantes retarde l'impression des livrets depuis le 25/1.

Il n'y aura pas de remise comme d'habitude à tous les parents : les enseignants viendront vers certaines familles, s'il y a des besoins de communications individuelles et il est possible de prendre des rendez-vous à la demande des parents également.

Question 3

Suite à un cas contact dans une classe, vous informez les parents via un appel téléphonique et par mail. Les enfants doivent se présenter avec un test négatif afin de retourner à l'école. Concernant les enfants qui fréquentent la garderie le matin, comment vérifiez-vous les résultats des tests négatifs et où des attestations sur l'honneur ?

Une communication est faite par l'équipe enseignante à l'équipe d'animation dès les informations connues.

L'équipe d'animation connaît les procédures et les documents éventuels à récupérer pour les classes concernées.

Question 4

La semaine Olympique et Paralympique du 24 au 29 janvier est-elle maintenue ? Non la semaine est reportée. A quand ?

La semaine olympique est reportée du 11 au 15 avril (sous réserve des conditions sanitaires)

Cf 4. Projets école

Question 5

La classe découverte prévue début janvier a été annulée. Avez-vous eues des nouvelles de l'organisme concernant le report de cette classe découverte ? L'organisme a validé le report ? Les parents ont investi beaucoup d'argent sur l'achat des équipements d'hiver, serait-il possible de limiter au



maximum l'achat de matériel en cas de report de la classe découvert sur une autre période que l'hiver ? De plus, sera-t-il laissé le choix aux parents d'envoyer ou pas leurs enfants en classe découverte ou d'être remboursé ?

Cf 4. Projets école

Question 6

Où en est-on au niveau des projets scolaires ?

Cf 4. Projets école

Question 7

Il reste 6 054,67€ (si l'on retire l'ensemble des projets initialement prévu lors du dernier conseil d'école). Comment cet argent va-t-il être dépensé ?

Vous nous avez distribué un tract en janvier stipulant que vous manquiez d'équipement de travail (ordinateurs, téléphones, encres, papiers etc.) et que vous utilisiez vos fournitures personnelles. Ne serait-il pas possible d'utiliser l'argent de la coopérative pour l'achat de ce matériel ? De plus, 7 ordinateurs vous ont été gracieusement donnés par un membre de l'association de parents d'élèves : Sont-ils fonctionnels ? Combien vous en manque-t-il ?

- Sans équipement, pas de travail ! Ainsi, nous utilisons nos téléphones personnels pour vous contacter, notre ordinateur, notre encre, notre papier, nos fournitures personnelles pour préparer la classe de vos enfants.

- Il n'est pas rare que nous achetions du matériel pour nos élèves.

Concernant le manque de masque est-il possible également d'acheter des masques avec l'argent de la coopérative en attendant de pallier au manque ?

cf 3. Coopérative scolaire

Ordinateurs

Ils sont utilisés en fond de classe mais toujours avec des problèmes de connectiques, de places, de débit.

Masques

Ils ont été livrés la semaine dernière : 1 boîte par enseignant (en mater, FFP2).

6. Questions à destination de la mairie

Question 1

Pouvez-vous nous communiquer la liste des parents d'élèves qui ont été retenue au sein de chaque commission (titulaires et suppléants).

Aimé Césaire est représenté dans quasi toutes les commissions.



Ces commissions permettent des échanges entre la mairie et 5 représentants (+ 5 suppléants) de parents, toutes écoles brétignolaises confondues.

Commission menu

Mme HANTZ (titulaire) et Mme COLIN (suppléante)

Commission dérogations

Mme BITUMALAZA

A savoir : clause confidentialité à signer car des situations personnelles peuvent être évoquées

Les demandes de dérogation de confort sont refusées

Commission Projets inter école

Mme COLIN

RAS

Commission Projets école

Mme COLIN

A savoir : 600 euros par projet maxi pour permettre à tout le monde de présenter un projet

Montant global 5500 euros

1^{ère} commission (décembre) n'a pas consommé l'ensemble de l'enveloppe donc vont faire 2^{ème} commission (bientôt)

Commission classes découverte

M. ROUX

Question 2

Comment est mis en place le Service Minimum d'Accueil en cas de grève ?

Le service minimum est mis en place au regard des déclarations d'intention de grève communiquées par les personnels, par école, et sont ajustés jusqu'au dernier moment.

Des familles nous ont remonté des difficultés pour leur organisation quand l'Elémentaire et la Maternelle ne sont pas fermées en même temps. Elles demandent à la Mairie de considérer l'école comme un Groupe Scolaire et non pas comme 2 écoles différentes (ce qui est d'ailleurs le cas juridiquement).

Question complexe notée par M. BETRANCOURT.

Question 3

En cas de grève et lorsqu'un Service Minimum d'Accueil est mis en place au sein des accueils l'Orme Fourmi et à Saint-Pierre, serait-il envisageable de mettre en place un car de ramassage scolaire (sur le même principe des vacances scolaires) de l'école Aimé Césaire (ou autres écoles de Brétigny) vers les accueils de loisirs. Certains parents ne sont pas véhiculés pour emmener les enfants sur ces centres.



Réponse : Non, car toutes les écoles ne sont pas dans la même situation et les accueils non plus. Les bus sont dédiés aux autres écoles, il n'y a pas de possibilité d'en avoir plus.

Question 4

Les travaux prévus fin 2021 (Travaux sur les stores extérieurs en maternelle et Installation robinet pour potager) ont-ils été réalisés ? Quels sont les travaux programmés pour 2022 ?

Travaux 2021 :

Robinet réceptionné, pas encore installé

Stores : début des travaux 26/1/2022 pour 3 semaines

Travaux 2022 :

Pas encore programmés

Sur la question du potager :

Les représentants de parents ainsi que les enseignants avaient demandé la mise à disposition d'une parcelle de jardins partagés du Parc Clause pour l'école, ce qui avait été refusé de prime abord.

La mairie a finalement informé hier, qu'une parcelle a été attribuée pour 1 an à l'essai à l'école, considérant qu'il s'agissait d'un projet éducatif mais aussi civique puisqu'il était question que la parcelle soit entretenue par des familles pendant les vacances scolaires

Notre projet a donc été entendu et nous en remercions la Mairie.

Question 5

Les vidéos projecteurs qui avaient été mal installés ont tout bonnement été retirés suite au dernier conseil d'école mais n'ont pas été réinstallés.

Une personne de la mairie devait se déplacer au sein de l'établissement pendant les vacances scolaire de Noël pour voir la connectique pour avoir des projecteurs volants le temps que l'installation soit réalisée. Cela a-t-il été réalisé ?

De plus, des vidéos projecteurs interactifs devaient être installés pendant les vacances scolaires de Noël et février. Cela est-il toujours le cas ?

Maintenez-vous qu'en avril 2022, 80% des classes de Brétigny devraient en être équipés ?

Une solution technique a été trouvée pour Césaire récemment.

La mise en place devrait pouvoir être réalisée.

Question 6

Serait-il possible qu'un représentant des ATSEM et un autre des AESH soient officiellement invités au conseil d'école afin de relater leurs difficultés qui ne sont certainement pas moindres que celles des enseignants, et leur donner la parole. Ça se fait pour d'autres écoles du secteur, pourquoi pas à Aimé Césaire ?

M. SARRELABOUT indique qu'elles ont toujours été invitées et venaient toutes, tout le temps.



Choix de la mairie : seule la représentante des ATSEM pouvait venir 1h donc les ATSEM avaient fait le choix de venir dans ces conditions-là.

M BETRANCOURT est surpris de leur présence ce soir car la règle est :

-Elles sont toutes invitées au 1^{er} conseil

- Pour le 2^{ème} et 3^{ème} conseil : 2 ATSEM sur une durée d'1h pour assister sur les questions qui les concernent.

Cette règle permet de ne pas impacter la qualité de service puisque les heures sont déduites de leur temps de travail.

De plus, s'il y a des questions de fonctionnement, il existe des temps de réunion avec les agents pour qu'ils puissent échanger sur des sujets qui les concernent. M. BETRANCOURT ne comprend pas leur présence, même s'il entend que c'était une demande des représentants de parents.

M. SARRELABOUT indique qu'elles ont eu l'autorisation aujourd'hui de leur hiérarchie. M. BETRANCOURT n'était pas informé.

7. Situation sanitaire

2 protocoles différents depuis la rentrée, c'est une vraie difficulté de gestion pour l'école.

Désormais il faut 3 auto-test avec attestations sur l'honneur des parents

2 moyens de communication : klassly et mail du directeur (sur adresses mail fournies depuis le début d'année, il est à signaler que le directeur reçoit un certain nombre de retours non distribués).

Dans le mail : vous trouverez le document pour récupérer les autotests dans les pharmacies et un modèle d'attestation sur honneur (à retourner sur papier ou mail).

Quand il y a un doute pour une famille sur la réception mail ou la consultation de klassly, certaines familles sont contactées par téléphone pour les informer de la situation.

Le directeur communique avec le secrétariat d'inspection pour communiquer le nombre de cas et de cas contact. Tableau à renvoyer tous les matins avant 11h pour le nombre de cas du jour.

Envoi d'un mail à Mme AZRAK (Mairie), au service périscolaire et d'un SMS à Gwendoline (responsable du temps périscolaire) pour informer que les enfants ne peuvent pas aller en classe lorsqu'un enseignant absent est non remplacé, ainsi que les classes où il faut contrôler les attestations.

La situation risque d'évoluer à la rentrée, restez attentifs aux futures communications de l'Ecole.

Non remplacements liés à situation sanitaire

1 classe sans remplaçant pendant 2 semaines

3 classes sans remplaçant pendant 1 semaine

1 classe sans remplaçant pendant 1 semaine ½

31 classes non remplacées sur la circonscription (Brétigny, St Michel, Longpont, Plessis-Pâté)



8. Points divers

Niveau des CP

Le niveau général est au niveau des évaluations nationales : résultats presque identiques.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec les enseignants ou à demander un RDV.

Collecte jouets

Les représentants de parents proposent d'organiser une collecte de jouets pour enrichir les coins jeux des classes : les enseignants sélectionneront ce qui leur semble pédagogiquement intéressant.

Le reste de la collecte sera distribué à des familles dans le besoin (modalités à voir).

Ce prochain compte rendu sera diffusé via toute mon année ou Klassly, et par mail par M. SARRELABOUT aux parents non-inscrits sur ces outils.

Ce compte-rendu a été rédigé par les représentants de parents d'élèves et diffusé après accord du directeur.